



Conditions générales de vente

Toute commande implique de la part de l'acheteur l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

Aucune des clauses portées sur les bons de commande ou sur les correspondances ne peut y déroger, sauf stipulation contraire incluse en termes exprès et prévus dans le texte de nos offres ou de nos acceptations.

1 – FORMATION DU CONTRAT

La société Easycom.buzz n'est liée par les offres ou les engagements émanant de ses agents ou employés que quand elles auront été confirmées par écrit. Toute commande ne deviendra définitive qu'après paiement des montants spécifiés sur le devis.

L'acheteur est réputé être d'accord avec le contenu de la commande dès paiement partiel ou en totalité de celle-ci.

La société Easycom.buzz se réserve le droit de ne pas accepter la commande d'un client avec lequel existerait un litige, et également de suspendre toute commande ou toute livraison, quelle que soit leur nature et niveau d'exécution, en cas de non-paiement à l'échéance de toute somme due par le client.

2 – DELAIS DE LIVRAISON :

Les délais de livraison sont toujours exprimés en jours ouvrables, le cas échéant belges ou du pays de livraison.

Si par suite d'un cas de force majeure, la société Easycom.buzz était obligée d'interrompre ses fournitures ou prestations, l'exécution du présent contrat serait suspendue de plein droit pendant le temps où elle serait dans l'impossibilité d'assurer ses propres livraisons.

Seront considérés comme cas de force majeure au titre des présentes conditions générales de vente, tous les cas dans lesquels la société serait mise dans l'impossibilité d'assurer par ses propres moyens l'exécution de ses obligations; seront en particulier considérés comme tels, sans que cette liste soit limitative; les guerres, émeutes, grèves, ou actions concertées du personnel chez les fournisseurs de la

société Easycom.buzz ou au sein de celle-ci ainsi que l'arrêt des moyens de transport pour quelque raison que ce soit.

3 – PRIX :

Tous les prix indiqués sur les documents émanant de la société Easycom.buzz sont des prix net en euros hors taxes. Les prix indiqués, sauf convention contraire, s'entendent toujours pour livraison en Europe comprise.

4 – CONDITIONS DE PAIEMENT :

Sauf convention contraire, les commandes sont payables comptant (100% à la commande). Au cas où des paiements fractionnés auraient été convenus, le défaut de paiement à son terme d'une seule échéance rend immédiatement exigible la totalité du solde encore dû sur toutes les commandes de ce client, le tout sans qu'il soit besoin d'une quelconque mise en demeure; la seule échéance du terme vaut mise en demeure et fait courir des pénalités calculées par l'application d'un taux de majoration égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal.

Les frais engendrés par le défaut de paiement sont à charge de l'acheteur, ils s'élèvent à 5% de la facture avec au minimum 25€ de frais de rappel et/ou courrier et/ou mail.

En ce qui concerne les prestations de service, elles seront suspendues aux mêmes conditions que les commandes. Un délai de 3 jours sera nécessaire pour remettre le service en fonction moyennant 1000€ de frais de réactivation.

5 - CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE :

Il est expressément convenu que la société Easycom.buzz conserve la propriété des marchandises vendues jusqu'au paiement complet de leur prix. Cependant dès la livraison, les risques sont transférés à l'acheteur qui s'oblige en conséquence à souscrire un contrat d'assurance garantissant les risques de pertes, destruction ou vol de marchandises.

En cas de sinistre, les droits du vendeur seront reportés sur l'indemnité d'assurance subrogée aux dits biens.

A défaut de paiement du prix ou d'une simple fraction de celui-ci aux échéances prévues la vente sera résolue de plein droit sur simple manifestation unilatérale de volonté de la société Easycom.buzz à qui les marchandises seront restituées sans délai.

En ce qui concerne les prestations de service, Easycom.buzz conserve la propriété intellectuelle jusqu'au paiement total des sommes et factures dûes.

6 – RECLAMATIONS :

Sous réserve des dispositions de l'article ci-dessus, toute réclamation relative à la conformité de la livraison ou aux éventuelles défauts apparentes des marchandises vendues, doit être effectuée dans les 24 heures de la réception de la marchandise. Passé ce délai, aucune réclamation ne peut être admise.

Un délai identique est considéré pour les prestations de service.

7 – GARANTIES :

La responsabilité de la société Easycom.buzz porte sur les défauts de fabrication et ne saurait en aucun cas être engagée en cas d'utilisation anormale ou inhabituelle des dites marchandises, sauf si la société Easycom.buzz en a été avisée et l'a accepté par écrit ou par email.

8 – COMPETENCE TERRITORIALE :

Pour connaître de toute contestation relative à la validité, l'exécution ou l'interprétation des présentes conditions générales et de tout contrat de vente sont exclusivement compétentes les juridictions du ressort du Tribunal de Liège (Belgique) nonobstant toute clause contraire.